



CGT Finances Publiques Aveyron

Communiqué de presse

Mardi 18 janvier 2011 se tient le Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) de l'Aveyron (direction fusionnée du Trésor Public et des Impôts). Ce CTPD est reconvoqué suite au boycott par les organisations syndicales de la réunion du jeudi 13 janvier 2011.

La CGT ne participera pas à cette nouvelle réunion du CTPD.

En effet, l'ordre du jour porte notamment sur de nouvelles suppressions d'emplois dans un contexte extrêmement tendu pour les personnels et avec aujourd'hui des conséquences sensibles sur les usagers.

En 2011 au plan national, 2.543 suppressions d'emplois sont programmées à la Direction Générale des Finances Publiques.

Dans notre administration ce sont 2 départs à la retraite sur 3 qui ne sont pas remplacés.

15% des effectifs, soit plus de 20.000 emplois ont été supprimés depuis 2002.

Dans l'Aveyron, 17 emplois sont supprimés en 2011, soit 3% des effectifs qui se rajoutent aux suppressions successives des années antérieures. 45 emplois ont disparu en 3 ans (9% des effectifs), quasi exclusivement dans les catégories d'exécution C et B.

Le niveau des suppressions d'emplois n'est plus supportable : dégradation du service rendu et des conditions de travail. Mutations, retraites, les départs du personnel ne sont pas remplacés. Le sous-effectif est devenu la norme dans la gestion du personnel.

A cela s'ajoute des signes de souffrance au travail mesurables dans bien des services, avec des conséquences graves déjà connues de la direction.

Les agents des Finances Publiques ne sont pas les seules victimes de cette politique organisée de démantèlement des services :

- contrôles de l'utilisation de l'argent public a minima (vos impôts !)
- allongement de durée de traitement des réclamations, des mises à jour de fichier (foncier, ...)
- multiplication des risques d'erreurs, de contentieux,...
- abandons décidés de certaines missions, ou imposés par les manques d'effectifs
- retard dans l'encaissement des recettes des collectivités locales
- dégradation de l'accueil des usagers et déshumanisation du traitement des dossiers
- augmentation importante des délais de paiement des fournisseurs des collectivités locales (artisans, entreprises...)
- industrialisation des procédures, multiplication des centres d'appel, d'encaissement, de traitement de toutes sortes, destructrices d'emplois et de qualité du service rendu
- disparition progressives des trésoreries de proximité (14 trésoreries supprimées en 10 ans en Aveyron), des centres d'impôts fonciers,...
- menaces de privatisation ou transfert de missions : gestion du domaine public aux agences immobilières, des fichiers immobiliers aux notaires, des collectivités et établissements publics (hôpitaux, HLM...)

Aujourd'hui tout le monde paie la casse du service public financier : particuliers, collectivités locales, artisans, entreprises, avec des conséquences sur l'économie du pays.

La CGT estime qu'il de notre devoir d'alerter de nouveau la population, les élus et responsables du département de la dégradation profonde et mesurable de l'exercice de nos missions fiscales, domaniales et de gestion comptable des collectivités locales.

La CGT a choisi de s'adresser par courrier et tract aux députés, sénateurs, conseillers généraux, maires, responsables des chambres consulaires ainsi qu'à la population pour dénoncer une situation dangereuse pour tous.

La CGT exige la mise en place d'une politique d'emploi public et de présence des services conforme aux besoins des populations, des collectivités et des acteurs économiques.

La CGT combattra toutes mesures qui iraient à l'encontre du progrès social, avancées comme solutions aux difficultés structurelles orchestrées par des années de casse du service public.

Notre pays n'a jamais créé autant de richesse : les moyens existent, c'est la méthode qui est cassée en laissant les budgets publics sous le diktat de la spéculation financière, avec les dégâts que l'on connaît, au bénéfice de quelques uns et au détriment de la majorité.

La satisfaction des besoins sociaux en matière de protection sociale, de revenu, d'emploi, mais également la relance de l'économie, exige une redistribution des richesses créées dans ce pays et donc une nouvelle politique fiscale redistributive au service des populations.

Rodez, le 18 janvier 2011

Contact :

Alain Bagage

Secrétaire départemental

CGT Finances Publiques

cgt.012@dgfip.finances.gouv.fr

Trésorerie d'Espalion

35 avenue de la Gare

12500 ESPALION

Contact : cgt.012@dgfip.finances.gouv.fr